

SOINSECT

INSECTICIDE, LARVICIDE VEGETAL BIODEGRADABLE PRET A L'EMPLOI

✓ **SOINSECT** est un insecticide rémanent et répulsif prêt à l'emploi.

✓ Il s'agit d'une solution aqueuse d'huiles essentielles 100% pures hydrosolubilisées.

✓ Biodégradable

PRESENTATION

SOINSECT est un insecticide rémanent et répulsif prêt à l'emploi. Il s'agit d'une solution aqueuse d'huiles essentielles 100% pures hydrosolubilisées. Composition exclusivement d'origine végétale. Les huiles essentielles, dans la nature, constituent une véritable protection contre les parasites. Elles sont produites par certaines plantes pour se protéger contre les insectes phytophages.

DOMAINES D'APPLICATION

SOINSECT est recommandé contre la plupart des insectes, mais il est particulièrement utile pour lutter contre les infestations d'insectes nuisibles « domestiques » comme les :

- Punaises, blattes, cafards, mites, acariens, puces et poux.
- Mouches, moustiques, moucherons, guêpes, araignées rouges, mouches blanches, pseudococcides, les phalènes, moustiques à l'origine de la dengue, du chikungunya et autres arboviroses.

Dans les élevages pour lutter contre les poux blancs, les poux rouges, le ténébrion.

AVANTAGES

- Produit prêt à l'emploi pour un usage simplifié.
- Actif sur de nombreux insectes et parasites.
- Biodégradable.
- Effet assainissant de l'air et des surfaces grâce à ses qualités antiparasitaires.
- Sans action corrosive sur les métaux.

MODE D'EMPLOI

En Intérieur :

- Fermer la pièce à traiter (portes et fenêtres).
- Pulvériser sur les surfaces à traiter (murs et plafonds).
- Pour traiter les larves, les acariens, 20ml pour 1 litre d'eau et pulvériser sur les surfaces à traiter.
- Laisser agir le produit entre 5 et 15 minutes.

En Extérieur :

- Utilisation en barrière à insectes sur les contours de portes et de fenêtres.
- Pulvériser sur les surfaces à traiter.

En Elevage :

- Pulvériser sur les surfaces infestées à traiter.

CARACTERISTIQUES

Aspect en pot : Liquide blanchâtre

Masse volumique : 1.00 ±0.05 g.cm⁻³

Conservation : 1 an en emballage d'origine fermé

Entreposer à l'abri du gel.

- Ne doit pas être rejeté dans un étang ou un ruisseau.
- Protéger les supports ne devant pas être traités.
- Produit biocide : TP18 Substance active biocide : Pyrethre, CAS : 8003-34-7, 0.08% / PBO, CAS : 5103-6, 0.35% / Géraniol, CAS : 106-24-1, 0.05%.



FRANCE

Tél : 05 59 83 20 56

mail : contact@soka-france.com

www.soka-france.com

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

1074 allée des platanes 64160 BUROS

N° TVA Intracommunautaire FR29 791231657 R.C.S. PAU 791 231 657 - Code NAF 4690Z SARL au capital de 10 000 euros